

Nous nous arrêterons pas au sujet du clos de bois. Un clos de bois est un clos de bois, tous se ressemblent. C'est un marché où l'on trouve à point et rangé en piles tout le bois de construction dont on peut avoir besoin.

Une particularité à noter, cependant, c'est que le bois embouveté et blanchi est classé dans des espèces d'armoires fermées, ce qui le garantit contre les intempéries et permet de servir la pratique avec rapidité. Sans ce dernier rapport, d'ailleurs, soit dans le clos, soit autour de la fabrique et des bureaux, les commodités sont tellement bien ménagées, que chargements et déchargements se font toujours avec la plus grande rapidité quelle que puisse être l'affluence des clients.

Tant pour le service de la fabrique que pour les autres services, MM. Robert emploient en moyenne 115 hommes dont 60 dans l'atelier de menuisiers, et la paie par quinzaine est de \$2,000, soit un salaire moyen de \$1.50 environ par jour.

La fabrique est un vaste bloc en briques à trois étages de 50 pieds de façade sur le chemin Papineau et 160 de profondeur. A 90 pieds au Nord, et parfaitement isolé se trouve parallèlement, et sur une même longueur, le magasin à moulures et objets finis.

Etant dégagé du détail, nous allons entrer dans la fabrique.

A l'étage d'en bas, en un rien de temps, on vous fait le blanchissage ou l'embouvetage d'une planche d'un pouce ou d'un madrier de 2 pouces. Il y a là quatre machines dévorantes qui n'attendent que l'alimentation, et apparemment, elles ne sont pas souvent en repos, car nous n'avons pas vu l'apparence d'une tache de rouille sur leurs lames. On conçoit que quatre machines pareilles fonctionnant tout le jour, doivent donner un amas considérable de déchets, de *ripes*. Oui, en effet, mais cela ne gêne pas: une espèce de mécanique suivie de longs-tuyaux en zinc avale tous ces déchets et va les dégorger auprès des foyers des machines à vapeur. Tous les débris des étages supérieurs se réunissent dans le même gouffre pour aller se réduire en fumée, en cendre et en chaleur, et de cette façon, pas de débris gênants, et marche continue d'une machine d'une force de 80 chevaux. La force totale possible comme production de vapeur est de 100 chevaux.

Ici en bas, on prépare la planche brue; à l'étage supérieur, on va aussi la préparer pour le troisième étage où se trouvent les menuisiers.

Au second étage, nous trouvons les tourneurs puis l'atelier qui comprend les machines à mortaiser et à faire les tenons.

A coté de cet étage, et au-dessus de la chaufferie, se trouve le séchoir, des planches préparées pour le travail et dont la température peut s'élever de 100 à 130°.

Après avoir visité le second étage, nous arrivons au troisième, à l'atelier des menuisiers qui sont au nombre de 60 à 70.

A cet étage la main exercée d'habiles ouvriers assemble, complète et donne le fini aux ouvrages qui sortent de l'établissement. La menuiserie pour bâtiments est celle qui fournit le plus d'ouvrage aux

ateliers de MM. Jos. Robert et fils, mais l'ébénisterie et les travaux d'ornementation ne manquent pas non plus et tous sont exécutés avec le plus grand soin et avec cette élégance et ce bon goût qui caractérisent l'industrie canadienne française.

En terminant notre visite, saluons un des vétérans de l'industrie canadienne, M. Jos. Robert père, qui vert et vigoureux encore malgré qu'il ait passé le temps de la jeunesse, donne à l'établissement le bénéfice de son expérience. La jovialité la bonne humeur, et la libéralité d'écce canadien des anciens temps en ont fait un des citoyens les plus populaires de son quartier.

Ferons-nous l'éloge de son fils aîné, M. l'échevin Joseph C. Robert, le populaire conseiller municipal du quartier Ste Marie, le brave capitaine adjudant-major qui a fait toute la campagne du Nord-Ouest avec le 65ème M. le major ou M. l'échevin Robert est trop connu pour que nous puissions rien dire de bien de lui que nos lecteurs ne sachent déjà depuis longtemps.

Le troisième membre de la société, M. Ajuste Robert, le plus jeune des fils de M. Jos. Robert, est un jeune homme instruit, d'une affabilité et d'une courtoisie parfaites, et à qui les voyages ont développé les riches ressources de son intelligence cultivée. Sous la direction de tels hommes, l'industrie ne peut que prospérer et grandir et nous leur souhaitons bien cordialement tous les succès qu'ils méritent.

L'IMPORTATION DES FARINES EN ANGLETERRE

Les importations de farine en Angleterre augmentent toujours de plus en plus, et c'est l'Amérique qui continue à faire les plus grosses expéditions sur le Royaume-Uni, au grand détriment de la meunerie nationale, qui périclité de plus en plus. Les rôles sont maintenant intervertis. Autrefois, l'Europe, et principalement la France, l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne, entraient pour la plus large part dans les importations de farine en Angleterre; aujourd'hui c'est le Nouveau-Monde qui supplante l'ancien, c'est l'Amérique qui prend la place de l'Europe. Pour s'en rendre compte, il suffit de consulter alternativement les deux tableaux suivants donnant, pour les deux dernières années et pour 1877 et 1876, c'est-à-dire à dix ans d'intervalle, les importations de farine en Angleterre du 1er janvier au 31 octobre :

	1887	1886
	Cwt	Cwt
Etats-Unis (Atlant.)	11,382,409	8,386,216
— (Pacifq.)	1,146,251	1,160,343
Canada.....	750,312	611,718
Autriche-Hongrie ...	1,062,614	1,150,761
Allemagne.....	429,178	657,385
France.....	68,026	102,308
Danemarck.....	45,543	48,165
Russie méridion.....	20,097	21,733
Australie.....	7,023	72,692
Divers.....	43,230	31,599
	14,957,683	12,242,919
	1877	1876
	Cwt	Cwt
Etats-Unis.....	1,323,021	2,010,156
Canada.....	90,534	217,999

France.....	1,726,987	870,719
Allemagne.....	873,178	736,703
Autriche - Hongrie		
et divers.....	1,781,750	1,083,010
	5,804,970	4,918,587

On voit donc que dans l'espace de dix ans, les importations ont dépassé de 5 millions 804,470 cwt à 14,957,683 et que les exportations de France sur l'Angleterre de 1,726,987 cwt en 1877 sont tombées à 68,026, c'est-à-dire à un nombre insignifiant. Celles des Etats-Unis, au contraire, de 1,323,021 cwt en 1877, s'élèvent à 12 millions 531,660 cwt en 1887. Nous comprenons la période des 10 mois du 1er janvier au 31 octobre de chaque année.

On voit aussi que les exportations du Canada ont augmenté de 90,534 à 750,312 quintaux.

Les chiffres de l'année 1888, montreront sans doute une augmentation considérable sur ceux de 1887, car l'exportation des farines des Etats-Unis a pris, depuis l'année dernière, une telle importance qu'elle a pris à peu près complètement la place des exportations de blé pendant les premiers mois de l'année.

LA SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE LAITIÈRE.

Nous venons de recevoir le sixième rapport annuel de la Société d'Industrie Laitière de la Province de Québec. Ce rapport comprend la Législation concernant les sociétés de Beurreries et de Fromageries; la constitution et les règlements de la société; les procédés de l'Assemblée tenue en janvier dernier à St Hyacinthe, le rapport des Directeurs, la liste des membres et enfin un mémoire adressé au comité d'agriculture de l'Assemblée Législative.

Nous nous permettrons de signaler le retard apporté à la publication de ce rapport. Nous savons que ce retard n'est pas dû aux officiers de la société et ce n'est pas à eux que nos observations s'adressent, mais au gouvernement qui aurait dû mettre immédiatement à la disposition de la société les fonds nécessaires pour que ce rapport fut publié dès le commencement de la saison. En effet, les constatations et les expériences dont on a rendu compte à l'assemblée de St Hyacinthe auraient pu être d'une grande utilité pour nos fromages et nos beurreries; et quoique cette utilité soit toujours la même, nous nous trouvons avoir passé toute une saison sans pouvoir en profiter.

Nos remerciements à M. J. de L. Taché, le sympathique secrétaire de la société, pour l'envoi de ce rapport.

BEURRE TROP SALÉ

(Du Journal d'agriculture)

Lettre de l'auteur de ce livre: "LA PRATIQUE DE LA LAITIÈRE SUIVANT LES DONNÉES DE LA SCIENCE" au "Journal d'agriculture."

Le soussigné a reçu une lettre de M. E. B. Biggar, de Montréal, qui parle par elle-même:

"La remarque que vous faites dans votre brochure que les Canadiens salent trop leur beurre est très importante. Les Canadiens à Londres peuvent constater que ce que les gens de Londres appellent

le meilleur beurre est passablement fade. C'est parce qu'il est relativement peu salé. C'est l'opinion générale que les meilleurs échantillons de notre beurre à l'exposition coloniale n'ont pas été appréciés, à cause de cela, et quelques-uns se sont plaint à moi que ce beurre avait un certain goût amer, provenant probablement non seulement d'un excès de sel, mais le sel de mauvaise qualité, ou contenant du moins certains éléments chimiques qu'il ne doit pas contenir. Cela peut avoir été, en partie, cause que quelques-uns de nos échantillons de beurre ont ranci très vite. Le fait est que les Canadiens mangent plus salé que les anglais, et s'il veulent reprendre leur place sur le marché anglais ils doivent apporter un changement radical dans l'emploi de ce condiment dans leur beurre."

Je suis bien aise d'avoir cette nouvelle occasion d'affirmer la position que j'ai prise, en indiquant comme réforme absolument nécessaire celle de substituer une salaison moins forte à celle pratiquée aujourd'hui. "A bon entendeur salut."

(Traduit de l'anglais)
W. H. LYNCH.

RAPPORTS DU FABRICANT AVEC LES PATRONS

La nature des relations entre le fabricant et les patrons d'une fabrique est souvent la pierre d'achoppement du succès de l'établissement. La première relation s'établit au moment du pesage du lait. C'est l'instant que le fabricant doit choisir pour l'inspection du lait qui arrive à la fabrique. Il est tenu, pour sauvegarder les intérêts du propriétaire, sa propre réputation, et les intérêts communs de patrons de découvrir toute altération du lait causée soit par la malpropreté, soit par la négligence, soit par la malhonnêteté de celui qui l'apporte. Au premier soupçon, il s'abstiendra de parler, mais gardera le lait pour examen. Au second, il devra avertir en secret l'inculpé qui, s'il n'y a que négligence ou malpropreté, aura le moyen d'y remédier tout de suite, et s'il y a malhonnêteté, se voyant découvert, il cessera de voler, ou, s'il continue, méritera alors d'être dénoncé au propriétaire qui devra l'exclure de la fabrique.

Les livres de pesage doivent être tenus avec la plus stricte exactitude et de façon à permettre de répondre, à première vue, à toute plainte formulée par les patrons. Le fabricant doit toujours parler avec politesse à ceux qui portent ces plaintes, ne pas s'en montrer offensé, mais donner satisfaction immédiatement, soit en démontrant que l'erreur n'existe pas, soit en admettant sa faute, si elle existe, sans chercher à rejeter sur d'autres, par un mensonge ou une subtilité, la responsabilité qui lui incombe. C'est là le moyen le plus sûr pour le fabricant de garder l'estime des patrons et de s'en faire respecter. Si, dans un conflit d'intérêt entre les patrons et le propriétaire, le fabricant est obligé d'intervenir, il doit le faire avec réserve, justice et impartialité et éviter toute discussion acrimonieuse.